

CONDITIONS GENERALES DE VENTE RECONNECT

Reconnect est un magasin de multimédia, situé au centre commercial carrefour, 495 route de Nimes 30300. SAS immatriculé au RCS de Nimes sous le SIRET 95342320900022

Reconnect propose la réparation, le rachat de téléphones mobiles et/ou la vente de téléphones mobiles et accessoires.

L'objet des présentes Conditions Générales de vente (les « Conditions » ou prises dans leur ensemble, le « Contrat ») est de définir les termes et les conditions régissant les relations entre les clients et la Société. Ces Conditions constituent un accord contractuel pour une durée indéterminée à compter de l'acceptation par l'Utilisateur du présent Contrat.

Acceptation des CGV

L'acceptation par le Client du devis d'achat, de rachat et/ou réparation du Produit par le Client vaut prise de connaissance et acceptation des CGV qui seront disponibles sur le site <http://www.reconnectmultimedia.fr> et disponibles en magasin.

Article préliminaire – Définitions et règles d'interprétation

Définitions

Sauf s'ils sont définis dans d'autres sections du présent Contrat, les termes et expressions commençant par une majuscule utilisée ci-après ont la signification suivante :

- « Condition(s) » a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
- « Contrat » a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
- « Service(s) » désigne le ou les services proposés par la Société ;
- « Société » a le sens qui lui est attribué dans l'exposé préalable ;
- « Téléphone » désigne tout smartphone d'occasion proposé à la vente par la Société ;
- « client » désigne toute personne physique ou morale achetant dans le magasin ;

Règles d'interprétation

Les règles exposées ci-après s'appliquent à l'interprétation du présent Contrat :

- les titres des articles et des annexes sont inclus par commodité et n'affectent en aucun cas l'interprétation de l'une quelconque des stipulations du présent Contrat ;
- l'usage des expressions « y compris », « en particulier », ou « notamment » implique que l'énumération qui les suit n'est pas limitative ou exhaustive ;
- le terme « ou » n'est pas exclusif ;
- la définition attribuée à un terme singulier s'applique également à ce terme lorsqu'il est employé au pluriel et vice versa. Il en est de même concernant l'utilisation du genre masculin ou féminin ;
- le décompte des délais exprimés en jours, en mois ou en années doit être fait conformément aux dispositions des articles 640 à 642 du code de procédure civile ;
- toute référence à une partie inclut une référence à ses héritiers, successeurs et ayants droit ;
- toute référence à un document s'entend de ce document tel qu'il pourrait être modifié ou remplacé (autrement qu'en violation des stipulations du présent Contrat). En tout état de cause, la Société ne saurait en aucune circonstance être responsable au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles des Utilisateurs ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, inexactitude ou corruption de fichiers ou données ou perte de chance lié à quelque titre et sur quelque fondement que ce soit au présent Contrat.

La Société ne saurait être responsable du retard ou de l'inexécution du présent Contrat justifié par un cas de force majeure, telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

Droit applicable – langue du contrat

Les relations qui se nouent entre RECONNECT et le client, ainsi que les présentes conditions générales, sont exclusivement soumises au droit français, à l'exclusion de toute autre législation. En cas de rédaction des présentes conditions générales en plusieurs langues ou de traduction, seule la version française fait foi entre les parties.

Entrée En Vigueur / Durée

Les présentes conditions générales entrent en vigueur au moment où le client aura eu connaissance du présent contrat, et restent en vigueur jusqu'à extinction des droits et obligations à la charge de l'une ou l'autre des parties.

Les présentes conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre les parties, et prévalent sur tout autre document ou contrat quel qu'il soit, ou sur tout accord entre les parties non prévu aux présentes.

Mentions Légales

Siège social: Centre commercial carrefour, 495 route de Nimes 30300 Beaucaire

Numéro individuel d'identification fiscale (TVA intracommunautaire) : FR84953423209

SIREN 953423209 RCS NIMES

TELEPHONE : 04 66 74 36 15

MAIL : contact@reconnectmultimedia.fr

Les différentes conditions exposées ci-dessous :

1/Réparation/prestation de services

2/Rachat de produits multimédia/reprise mobile

3/Vente de produits multimédia reconditionné et neuf

4/La vente d'accessoires, film mobile OUTFITTERS et objets connectés

5/La personnalisation des objets connectés

1/CONDITIONS GENERALES DE VENTE REPARATION/PRESTATION DE SERVICES

1/PROPRIÉTÉ DE L'OBJET CONNECTÉ

Le client doit garantir être propriétaire de l'objet connecté soumis à une demande de réparation. Le client garantit par ailleurs l'avoir acquis de façon régulière, et notamment qu'il ne soit pas un objet volé ou acquis de manière frauduleuse.

2/LISTE DES PRESTATIONS

La liste des Prestations est indicative et non exhaustive.

RECONNECT propose, au choix du Client, une offre de Service à la demande de réparation et de prestations de services, dont voici une liste non exhaustive :

- Diagnostic personnalisé de l'Appareil,
- Paramétrage de l'Appareil,
- Remise à niveau du logiciel de l'Appareil,
- Réparation de l'Appareil en cas de panne, casse ou oxydation,
- Changement de pièces et d'accessoires de l'Appareil,
- Prêt d'un appareil en cas d'immobilisation de l'Appareil, sous réserve de remplir les conditions de prêt définies en magasin (durée de prêt limitée et remise d'une caution),
- Rénovation en cas d'usure ou de détérioration accidentelle,
- Offres d'accessoires pour une utilisation optimale,

Si le Client demande à RECONNECT une prestation de service qui ne figure pas dans la liste, le magasin RECONNECT peut accepter de rendre cette prestation de service spécifique, à la condition de :

- Réaliser un devis détaillé et le transmettre au Client ;
- D'obtenir un accord écrit du Client.

3/DEVIS DE PRISE EN CHARGE

Le client pourra demander un devis de prise en charge de son appareil à RECONNECT sur le point de vente. Ce devis sera valable cinq (5) jours à compter de son émission. A l'issue du délai de cinq (5) jours, le prix indiqué sur le devis ne sera plus garanti. RECONNECT ne pourra effectuer un devis que si le diagnostic du problème peut se faire sur le point de vente.

4/VALIDATION DE LA PRESTATION DE RÉPARATION

Pour pouvoir passer commande de la prestation de réparation de son appareil, le client devra apporter son objet connecté nécessitant réparation sur le point de vente. RECONNECT procédera alors à un diagnostic du problème au tarif de 15 €, dont deux cas de figure sont possibles :

- L'objet connecté peut être réparé : RECONNECT rédige un bon de réparation mentionnant l'identité et les coordonnées du client, un descriptif de l'objet connecté à réparer avec son numéro de série ou d'IMEI, le détail de la prestation et son prix total en euros HT et TTC déduction faites du tarif du diagnostic. Le client se verra alors remettre un ticket de prise en charge, qu'il devra présenter sur le point de vente pour obtenir la restitution de son bien. RECONNECT procède ensuite à la réparation sur place de l'objet connecté.
- L'objet connecté ne peut pas être réparé : RECONNECT en informera le client et aucune intervention ne sera faite sur l'objet, le montant du diagnostic de 15€ sera conservé par RECONNECT.

Le client garantit à RECONNECT la véracité des informations communiquées lors de la passation de la commande, notamment lors de la création de son compte client, et s'engage à mettre à jour les données le concernant auprès de RECONNECT, pour qu'elles soient toujours véridiques.

Avant validation définitive de sa commande, le client est informé qu'il dispose de la possibilité de corriger des erreurs et/ou la modifier, et les données fournies auprès de RECONNECT.

5/REALISATION DES PRESTATIONS

Les Prestations sont réalisées soit par un conseiller RECONNECT au sein du magasin à la suite de la signature du devis par le Client et du règlement par ce dernier du forfait Diagnostic.

Toute Prestation réalisée sur l'Appareil du Client peut être réalisée en sa présence, RECONNECT ne pouvant être tenu responsable d'un quelconque dysfonctionnement des systèmes d'exploitation installés sur l'Appareil du Client.

Le Client s'engage à communiquer à RECONNECT les informations nécessaires à la réalisation des Prestations comme les identifiants, les mots de passe par exemple.

A défaut de communication de ces informations nécessaires, le Client reconnaît que RECONNECT ne sera pas en mesure de réaliser les Prestations.

En fonction de la durée prévisionnelle de l'intervention, de la disponibilité des conseillers et techniciens, selon les cas, une intervention immédiate ou une prise de rendez-vous pourra être proposée au Client.

En cas d'impossibilité de finaliser la Prestation pour des problèmes techniques ou d'impossibilité de réparation (par exemple pour les Appareils hors services, oxydés ou en raison de pièces indisponibles), le Diagnostic personnalisé restera néanmoins dû par le Client.

Les Prestations décrites seront facturées selon la fiche tarifaire en vigueur (forfait) mise à disposition dans le magasin RECONNECT ou le devis personnalisé signé par le Client.

Conditions financières applicables aux Prestations

Les prix applicables s'entendent toutes taxes comprises sur la base des tarifs communiqués au Client au moment de la signature du devis. Les Prestations et Produits (accessoires) sont assujettis à la TVA en vigueur à la date de réalisation des Prestations qui figurera sur la facture.

Les présentes conditions financières s'appliquent également aux prestations de service non listées, demandées expressément par le Client à RECONNECT.

6/SAUVEGARDE DES DONNÉES PAR LE CLIENT / RETRAIT DE LA CARTE SIM

Avant de déposer un appareil en réparation, le client s'engage à :

- Avoir procédé à une sauvegarde de l'ensemble de données stockées dans son objet connecté, pour pouvoir les récupérer en cas de perte ou de destruction accidentelle des données stockées.
- Avoir au préalable retiré sa carte SIM de son objet connecté. RECONNECT ne saurait endosser aucune responsabilité dans l'hypothèse où un tiers utiliserait le carte SIM ou si la carte SIM était détruite.

7/CONTRÔLE TECHNIQUE ET COSMETIQUE

RECONNECT procède, avant toute prise en charge de l'objet connecté amené par le client, à un contrôle technique et cosmétique de celui-ci et en établir bilan. Il est expressément convenu entre les parties que le contrôle effectué par RECONNECT et validé par le client fera foi, entre les parties et devant toute juridiction, en cas de litige sur l'état de l'appareil apporté en réparation.

8/RÉPARATION

L'objet connecté sera exclusivement réparé sur le point de vente. En tout état de cause, RECONNECT informera le client de l'origine de la panne, de la nature de l'intervention et des pièces remplacées. Le client cède par la présente la propriété des pièces remplacées à RECONNECT qui les conservera, soit pour les recycler soit pour en faire toute autre utilisation commerciale. Le client ne pourra pas prétendre récupérer les pièces remplacées.

Après analyse du problème, et si la réparation peut être effectuée, le temps de réparation sera indiqué au client sur le point de vente, en fonction de l'affluence.

Une fois la réparation effectuée, l'objet connecté sera restitué au client après paiement du prix de la réparation. La présentation du ticket de prise en charge de l'objet connecté sera nécessaire pour le récupérer. A défaut, il ne pourra pas être restitué. Par ailleurs, le client devra signer un document attestant de la bonne réparation et de la restitution de son bien.

Le client pourra suivre l'état d'avancement de la prestation en appelant le service client au numéro magasin du lundi au samedi de 9h30 à 19h.

9/NON RÉPARATION

Dans l'hypothèse où RECONNECT ne parviendrait pas à réparer l'appareil du client, il s'engage à le lui restituer en l'état. Le client devra payer uniquement le prix du diagnostic.

CONDITIONS DE REMPLACEMENT DE L'APPAREIL DU CLIENT

Dans l'hypothèse où RECONNECT aggraverait le problème initial de l'objet connecté et où il ne serait plus réparable ou dans l'hypothèse où RECONNECT commettrait une faute rendant impossible la restitution de l'appareil au client (par exemple en cas de perte), RECONNECT s'engage à remplacer le bien du client par un appareil équivalent de seconde main reconditionné. Aucun remboursement au prix argus, ni d'un nouvel appareil acheté par le client ne sera effectué.

Dans l'hypothèse où un client demanderait à RECONNECT de réparer un appareil Apple pouvant générer une « erreur 53 », le client reconnaît et accepte que RECONNECT ne saurait être responsable et n'octroie aucune garantie en cas de survenance d'une « erreur 53 », le client ayant été informé de ce qui suit :

- Si le bouton « Home » est remplacé par RECONNECT, qui est un réparateur non agréé Apple, il se produira une « erreur 53 » lors de la prochaine mise à jour de l'appareil, ce qui rendra l'appareil du client inutilisable.
- En réparant l'appareil du client, il se pourrait que RECONNECT endommage le bouton « Home ». RECONNECT s'engage à remplacer le bouton « Home » mais cela va générer une « erreur 53 », ce qui rendra l'appareil du client inutilisable.

Le client devra suivre les instructions d'Apple pour corriger l'erreur ou se retourner contre Apple. Le client est informé que même si « l'erreur 53 » est corrigée, le bouton TOUCH ID ne fonctionnera plus, l'appareil ne disposera plus de la fonction de reconnaissance digitale.

RECONNECT conservera l'appareil du client contre remise d'un appareil de remplacement. Le client devra signer un bon de cession de son bien à RECONNECT, par lequel il cède la propriété pleine et entière de son appareil. Si RECONNECT retrouve un appareil perdu, il en sera propriétaire et ne procédera pas à sa restitution au client, celui-ci ayant reçu un appareil de remplacement.

Pour tout bien cédé, le client reconnaît et accepte que RECONNECT puisse en faire toute utilisation, manipulation, réparation, exploitation commerciale, ou le revendre à un tiers. RECONNECT pourra également démonter l'appareil et en vendre les pièces détachées ou le recycler. RECONNECT procédera en tout état de cause à un effacement certifié de l'intégralité des données contenues dans l'appareil du client. Les données personnelles seront par conséquent définitivement supprimées de son appareil, et ne pourront plus être récupérées.

RECONNECT tient un registre de police dans lequel il inscrira les noms, prénom et coordonnées du client lui ayant cédé un appareil, ainsi que son numéro de la pièce d'identité, l'indication de l'autorité qui l'a délivrée et sa date de délivrance. Y figure également des informations sur l'appareil, comme son numéro de série IMEI (International Mobile Equipment Identity). RECONNECT tient ce registre à la disposition des services de police et des autorités compétentes.

10/GARANTIES

L'octroi des garanties visées au présent article suppose que le Client utilise son appareil ou un de remplacement de façon normale, c'est à dire conformément à la notice d'emploi et d'entretien des pièces, ne le fasse pas tomber, et qu'aucun tiers non agréé par RECONNECT n'intervienne pour effectuer une réparation. Les Clients sont donc invités à lire attentivement la notice d'emploi.

Au cas où une réparation RECONNECT serait défectueuse ou en cas de remise d'un appareil de remplacement défectueux, pour pouvoir bénéficier des garanties RECONNECT, le Client doit envoyer un email à l'adresse mail suivante contact@reconnectmultimedia.fr en précisant la nature du problème rencontré et en adressant copie de la facture de réparation RECONNECT ou du bon de cession :

RECONNECT garantit les réparations effectuées par ses soins pendant une période de six (6) mois à compter de la date de la réparation de l'appareil, uniquement si l'appareil est utilisé conformément à son manuel d'utilisation et sauf fait du Client ou d'un tiers.

Au cas où une réparation RECONNECT serait défectueuse ou en cas de remise d'un appareil de remplacement défectueux, pour pouvoir bénéficier des garanties RECONNECT, le Client doit envoyer un mail à l'adresse suivante en précisant la nature du problème rencontré et en adressant copie de la facture de réparation RECONNECT ou du bon de cession : contact@reconnectmultimedia.fr

RECONNECT garantit l'appareil de remplacement pendant une période de six (6) mois à compter de la date de sa remise au Client, qui couvre la réparation des

dysfonctionnements matériels de l'appareil de remplacement survenus pendant la période précitée, uniquement si l'appareil est utilisé conformément à son manuel d'utilisation et sauf fait du Client ou d'un tiers. Le Client reconnaît et accepte que l'appareil de remplacement est un téléphone portable reconditionné, qui n'est pas neuf et a déjà été utilisé. L'appareil de remplacement peut par conséquent présenter des défauts apparents, dont le Client a parfaitement connaissance.

La présente garantie ne couvre pas :

- Les problèmes logiciels qui sont de la responsabilité des éditeurs des logiciels ;
- D'autres pièces que celle réparées initialement
- Les dommages causés par l'utilisation de l'appareil avec tous autres appareils ou éléments ;
- Les dysfonctionnements causés par une maintenance de l'appareil effectuée par un tiers ;
- Les dysfonctionnements liés à des interventions de tiers, les accidents ou choc (Casse)
- Les pièces consommables, comme les batteries, sauf garanties légales ;
- Les dégâts causés par l'eau (notamment oxydation), le feu, l'humidité, la foudre, ou toutes autres causes externes ;
- Les traces de rayure, de peinture enlevée, les dommages causés par l'usure normale de l'appareil ;
- Les défauts apparents des objets reconditionnés ;
- Les détériorations volontaires.

11/TRANSFERT DES RISQUES AU CLIENT

Tout risque de perte ou d'endommagement de l'appareil de remplacement est transféré au client au moment où ce dernier prend physiquement possession de l'appareil.

12/DROIT DE RÉTRACTATION

Le client ne dispose pas de droit de rétractation.

13/PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix de la prestation de réparation sur le point de vente ou en atelier est indiqué par voie d'affichage sur le point de vente en euros HT et TTC. Ce prix est fonction de la complexité des réparations et du temps d'intervention.

Le paiement de la prestation de réparation devra être effectué exclusivement par carte bancaire ou espèce, ou en bon d'achat ou coupon promo en cours de validité, sur le point de vente après réparation de l'appareil et avant toute restitution de l'appareil. Le

client reconnaît et accepte qu'il ne puisse pas cumuler deux offres commerciales pour procéder au règlement de la prestation.

14/DONNÉES PERSONNELLES

Le client est informé que les données personnelles communiquées lors de la création de son compte font l'objet d'un traitement par RECONNECT à des fins de gestion administrative, commerciale et pour réaliser des statistiques. Ce traitement a fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Toute information concernant le client doit être exacte, complètes et à jour.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant, en adressant une demande écrite en ce sens à l'adresse suivante : RECONNECT- Route de Nimes, centre commercial carrefour 30300 Beaucaire ou par e-mail à contact@reconnectmultimedia.fr

15/FORCE MAJEURE

Les obligations de RECONNECT seront suspendues en cas de force majeure, sans que le client ne puisse engager la responsabilité de RECONNECT.

De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement retenus par la Jurisprudence des Cours et Tribunaux français : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, notamment des services postaux, des transports routiers, maritimes, aériens, tout dysfonctionnement des services postaux, des transports routiers, maritimes ou aériens, lock-out, intempéries, épidémies, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégât des eaux, blocage ou dysfonctionnement des moyens de télécommunications, blocage ou dysfonctionnement de l'internet, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, et tout autre cas indépendant de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale du présent contrat.

16/CONDITION DE PREUVE

Le client reconnaît et accepte que les informations contenues dans les systèmes informatiques de RECONNECT et de ses partenaires aient la même force probante que des documents papiers, s'agissant de la passation d'une commande par le client et l'acceptation des présentes conditions générales. L'archivage des présentes conditions générales, des commandes et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve

17/INDÉPENDANCE DES DISPOSITIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Si une disposition quelconque des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle ou inapplicable du fait d'une décision de justice ou de l'application d'une loi ou d'un règlement, le reste des dispositions des présentes conditions générales demeurera pleinement en vigueur.

18/ABSENCE DE RENONCIATION

La non-application ou le retard dans l'application de l'une quelconque des dispositions du contrat par une Partie ne sauraient être interprétés ou compris comme une renonciation de cette partie à l'application de la disposition concernée.

19/RÈGLEMENT DES LITIGES

Le client est informé de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation des litiges de la consommation et de recourir à un médiateur de la consommation dans les conditions définies ci-après, ou d'exercer un recours devant un tribunal :

- Le client ne justifie pas avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès de RECONNECT par une réclamation écrite.
- a un an à compter de sa réclamation écrite auprès de RECONNECT.
- Le litige n'entre pas dans le champ de compétence du médiateur.
- La demande est manifestement infondée ou abusive.
- Le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou par un tribunal.
- Le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur

2/CONDITIONS GENERALES DE REPRISE/RACHAT DE PRODUITS MULTIMEDIA

1. conditions générales

En acceptant de vendre votre produit multimédia (ci-après dénommé le "Produit") à RECONNECT, vous acceptez les présentes conditions générales de vente.

2. Description du Produit

2.1 Vous garantissez que le Produit est en bon état de fonctionnement, n'est pas contrefait, et est légalement en votre possession. Le client doit fournir, de manière légale, une copie de sa pièce d'identité.

Toute pièce manquante ou invalide ne pourra finaliser la cession du produit ou l'émission d'un avoir ou d'un bon d'achat du montant de la reprise du produit.

Le client majeur, s'engage à avoir la pleine propriété du produit

3. Soumission d'une Proposition de Rachat

3.1 Vous pouvez soumettre une proposition de rachat du Produit en remplissant le formulaire approprié disponible en magasin.

4. Évaluation du Produit

4.1 RECONNECT évaluera le Produit selon des critères internes, y compris l'état, la marque, et la demande du marché.

5. Proposition de Rachat

5.1 Si la proposition de rachat est acceptée, RECONNECT vous fera une offre. Vous avez le droit d'accepter ou de refuser cette offre. le prix de reprise est un prix indicatif valable vingt quatre (24) heures, sous réserve de la copie de la pièce d'identité du client, de la signature du bon de cession et de la remise à zéro du produit. Ce dernier doit s'allumer et pouvoir passer un appel.

6. Paiement

6.1 En acceptant l'offre, RECONNECT vous paiera le montant convenu par le biais du mode de paiement convenu. Le client se verra remettre un bon d'achat ou un avoir du montant de la reprise et devra le dépenser ou le consommer dans l'année dans le magasin.

7. Transfert de Propriété

7.1 Une fois le paiement effectué, la propriété du Produit est transférée à RECONNECT.

8. Responsabilité

8.1 Reconnect a pour obligation légale de :

- homologuer les produits dans le respect des normes de responsabilité sociétale des entreprises en vigueur

- effacer l'intégralité des données du client présentes dans le produit durant les tests techniques.

- recycler le produit lorsqu'il n'est pas valorisable ou n'a plus de valeur à l'issue du test technique.

9. Droit de Révocation

9.1 Vous avez le droit de retirer le Produit de la vente à tout moment avant de recevoir le paiement. le transfert de propriété fait par l'intermédiaire du bon de cession signé par les deux parties.

10. Loi Applicable

10.1 Les présentes conditions générales sont régies par les lois du code de la consommation, et tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de cette juridiction.

En signant le devis de reprise, vous confirmez avoir lu, compris et accepté ces conditions générales de vente. Il n'existe pas de délai de rétractation dès lors que le devis de reprise est signé par le client.

3/CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PRODUITS MULTIMEDIA RECONDITIONNE ET NEUF

LES PRESENTES CONDITIONS GENERALES DE VENTE («CGV ») SONT ETABLIES ENTRE :

« l'Acheteur » (en cas de vente) ou « le Client » (en cas de vente ou de Prestation), *d'autre part,*

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Objet

Les CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles RECONNECT propose au Client la vente de produits neufs, d'occasions ou reconditionnés : appareils de téléphonie mobiles, tablettes, accessoires, pc, produits dérivés et autre fourniture de contenus ou services numériques (ci-après « le Produit » ou« les Produits »).

Dispositions Contractuelles spécifiques applicables à la vente d'un Produit

Le Client doit avoir la capacité juridique de contracter.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV préalablement à tout achat et déclare les accepter dans leur intégralité.

L'acceptation par le Client du devis d'achat, de rachat et/ou réparation du Produit par le Client vaut prise de connaissance et acceptation des CGV qui seront disponibles sur le site <http://www.reconnectmultimedia.fr> et affichées en magasin.

Prix et conditions de règlement

- Le paiement par le Client de l'achat des Produits s'effectue par :
 1. carte bancaire (Visa, MasterCard, autres cartes bleues)
 2. paiement en plusieurs fois via partenaire
 3. espèces dans la limite de mille (1 000) euros TTC.

Le Client peut compléter le paiement relatif à l'achat d'un Produit à l'aide d'un avoir ou d'une carte cadeau acceptée dans les Magasins.

Formation du contrat de vente

- Le Produit demeure la propriété de RECONNECT jusqu'au complet paiement du prix par le Client.

Dispositions générales

Les avoirs émis sont d'une durée de validité de douze (12) mois à compter de leur date d'émission. Au-delà de cette date, aucun remboursement de sera effectué.

Le remboursement total d'un achat ne sera pas accepté, si dans le cadre de la vente d'origine il y a eu le rachat d'un Produit d'occasion et/ou une utilisation d'un avoir (papier ou électronique), d'un chèque cadeau ou d'une carte cadeau.

Le Client ne pourra pas obtenir de remboursement de la différence de prix s'il trouve son Produit moins cher dans une enseigne concurrente. RECONNECT ne pratique pas la politique du « satisfait ou remboursé ».

1. Produit acheté neuf

a) Produit neuf non ouvert (dans son emballage d'origine) sous 7 jours

RECONNECT pourra, à la demande du Client :

- Procéder à son remboursement, sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :
 - Produit dans son emballage d'origine ;
 - Achat du Produit réglé en espèces ou par carte bancaire ;
 - Production par le Client d'une preuve d'achat ;
 - Demande de remboursement présentée le jour même de l'achat, la date mentionnée sur la preuve d'achat faisant foi.
- Ou remettre au Client un avoir correspondant au montant d'achat du Produit sous réserve de la production d'une preuve d'achat.

b) Produit neuf ouvert sous 48 heures

Un Produit est considéré comme « ouvert » :

- si son emballage d'origine a subi une altération ou,
- lorsqu'il est présenté sans son emballage d'origine.

Tout Produit ouvert ne pourra pas être repris à son prix d'origine (version neuve). Cet avoir est valable uniquement au sein du Magasin.

2/Produit acheté d'occasion, y compris reconditionné

a) Produit acheté d'occasion rapporté le jour même de son achat

RECONNECT pourra, à la demande du Client :

- Procéder à son remboursement, sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :
 - Produit dans son emballage d'origine ;
 - Produit réglé en espèces ou par carte bancaire ;
 - Production par le Client d'une preuve d'achat ;
 - Demande de remboursement présentée le jour même de l'achat, la date mentionnée sur la preuve d'achat faisant foi.
 - remettre au Client un avoir correspondant au montant d'achat du Produit, sous réserve de la production d'une preuve d'achat.

b) Produit acheté d'occasion rapporté un jour après la date d'achat et dans un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de cette date

Au cours de cette période, RECONNECT remettra au Client un avoir correspondant au montant d'achat du Produit, sous réserve de la production d'une preuve d'achat.

Échange de produits

Les Produits peuvent faire l'objet d'un échange en Magasin, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Échange dans un délai maximal de quinze (15) jours calendaires à compter de la date d'achat (preuve d'achat faisant foi) ;
- Production par le Client d'une preuve d'achat ;
- Remise du Produit dans son emballage d'origine, dans un état identique à celui dans lequel il a été vendu ;
- Échange dans la limite des stocks disponibles.

La possibilité pour les Clients d'échanger des Produits en Magasin dans les conditions définies ci-avant relève de la politique commerciale de RECONNECT et s'ajoute aux garanties légales dont bénéficient les Clients et rappelées ci-après.

Garanties

1. Garanties légales

Les Produits vendus par RECONNECT bénéficient des garanties suivantes :

- La garantie légale de conformité (articles L.217-3 à L.217-20 du Code de la consommation) (cf. a)
- La garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil) (cf. b))
- D'une éventuelle garantie commerciale (articles L.217-21 à L.217-24 du Code de la consommation), telle qu'elle figure sur la facture d'achat du Produit.

a) Garantie légale de conformité

- Pour les Produits achetés à compter du 1^{er} janvier 2022 Conformément aux obligations légales incombant à RECONNECT, en sa qualité de vendeur professionnel elle répond des défauts de conformité qui apparaissent sur le Produit pendant une durée de 2 ans à compter de sa délivrance.

Il est rappelé que le Client :

- Bénéficie d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour agir contre RECONNECT,
- Peut choisir, gratuitement entre la réparation et le remplacement du Produit, sous réserve des conditions de coûts prévues par l'article L.217-12 du Code de consommation. A défaut, si la réparation ou l'échange sont impossibles ou n'ont pu être mis en œuvre pendant le mois qui suit la prise en charge du Produit, RECONNECT remboursera au Client le prix du Produit,
- Est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du Produit dans la durée de la garantie légale de conformité, soit deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit s'il s'agit d'un Produit neuf.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale qui peut éventuellement couvrir le Produit et qui serait proposé par ailleurs par RECONNECT dans le devis signé par le Client.

Pour les Produits achetés d'occasion ou reconditionnés et au-delà de 12 mois à compter de la délivrance du Produit, le Client devra prouver que le défaut de conformité qui a découvert, existait au moment de la délivrance du Produit, pour faire jouer la garantie légale de conformité.

La réparation du Produit dans le cadre de la garantie légale de conformité entrainera une prolongation de la durée de la garantie de 6 (six) mois.

Lorsque le Produit est échangé dans le cadre de la garantie légale de conformité en raison de l'impossibilité pour RECONNECT de pouvoir réparer le Produit dans le délai d'un mois qui suit la demande du Client, le Produit de remplacement est couvert par une nouvelle garantie légale de conformité de un (1) an à compter de sa remise au Client. En revanche, lorsque le Produit est remplacé à la demande du Client, le Produit de remplacement sera couvert au titre de la garantie légale de conformité du premier Produit acheté pour la durée restant à courir.

b) Garantie légale contre les vices cachés

Il est rappelé que le Client peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente (annulation) ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Cette garantie pourra être mise en œuvre dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. Il reviendra au Client alors de prouver notamment que le défaut existait au moment de l'achat, qu'il était caché et qu'il rend le Produit inutilisable.

V. Réclamation / Médiation / Litiges / Droit applicable

[Pour toute réclamation en lien avec les Services ou les Produits, le Client peut contacter le service clientèle par mail à l'adresse électronique suivante contact@reconnectmultimedia.fr](mailto:contact@reconnectmultimedia.fr)

[RECONNECT et le Client s'efforceront de régler à l'amiable tout litige concernant l'exécution des Prestations. À défaut de règlement amiable, la partie la plus diligente saisira la juridiction compétente. Le Client a la possibilité de saisir, si un désaccord subsiste, un médiateur inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'Évaluation et de Contrôle de la Médiation de la Consommation \(CECMC\) accessible via son site internet : https://cm2c.net/ ou par courriel : cm2c@cm2c.net ou par courrier postal à l'adresse suivante : 14, rue saint Jean 75017 Paris.](https://cm2c.net/)

Le droit français est applicable. La langue du présent contrat est le français.

Responsabilité

RECONNECT met en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution des Prestations et n'est engagée que par une responsabilité de moyens.

La responsabilité de RECONNECT ne peut être engagée en cas d'erreur de manipulation par le Client, de délai dépassé ou d'utilisation non-conforme de l'Appareil/ du Produit par le Client. En particulier, la responsabilité de RECONNECT ne pourra être recherchée si les indications prévues dans la documentation du Constructeur et/ou Opérateur ne sont pas respectées par le Client.

Le Client reconnaît être informé et accepter que la sauvegarde par ses soins de ses données personnelles contenues dans l'Appareil / le Produit et la suppression desdites données dans l'Appareil / le Produit est préalablement nécessaire à l'intervention de RECONNECT si l'Appareil / le Produit le permet. Si le support ne le permet pas ou si le Client refuse d'effectuer une telle sauvegarde des données et à une destruction des données dans l'Appareil / le Produit, le Client reconnaît avoir été informé que l'intervention de RECONNECT peut entraîner la perte de tout ou partie de ses données et en accepte les conséquences.

De ce fait, RECONNECT ne pourra être tenu pour responsable en cas de perte ou de dégradation de tout ou partie de ces données personnelles résultant de l'exécution des Prestations.

Force majeure

En ce qui concerne le cas de force majeure, la responsabilité de RECONNECT ne saurait être recherchée en cas de force majeure dans sa définition résultant de l'article 1218 du code civil habituellement retenue par la juridiction de la Cour de cassation.

Données personnelles

Sans préjuger de l'application des dispositions figurant à l'article l« Responsabilité » en ce qui concerne les données personnelles contenues dans les Appareils / les Produits et qui doivent être sauvegardées par le Client préalablement à l'exécution des Prestations et détruites dans les Appareils / les Produits avant leur remise à RECONNECT, le Client est expressément informé de l'existence et déclare accepter le traitement automatisé de ses données personnelles recueillies auprès de lui par RECONNECT (et ses sous-traitants) dans le cadre des Prestations réalisées.

Il lui est expressément rappelé que, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au traitement des données personnelles, la fourniture de ces informations est obligatoire car nécessaire à la réalisation des Prestations, et qu'en conséquence, ces informations pourront être conservées jusqu'au terme de la prescription des actions juridiques pouvant en découler.

Ces informations sont destinées exclusivement à RECONNECT (et ses sous-traitants) pour les besoins de réalisation des Prestations, à ses partenaires contractuels concourant à la réalisation de celles-ci ainsi, le cas échéant, qu'aux autorités administratives et judiciaires concernées.

Le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition pour motif légitime, de rectification et de portabilité sur les données personnelles le concernant figurant dans les fichiers de RECONNECT. Il dispose également d'un droit de suppression sur les données personnelles le concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite. Ces droits s'exercent selon les modalités définies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au traitement des données personnelles, en contactant RECONNECT.

[Ces droits s'exercent par l'envoi d'un courrier recommandé au siège social ci-dessous ou par l'envoi d'un mail à l'adresse contact@reconnectmultimedia.fr](mailto:contact@reconnectmultimedia.fr). Les demandes sont traitées dans un délai maximum d'un mois.

Le Client peut également transmettre (et modifier à tout moment) des directives concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données à caractère personnel après son décès et le cas échéant désigner une personne afin de les

mettre en œuvre. En l'absence de directives et/ou de désignation, les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au traitement des données personnelles s'appliqueront.

Toute déclaration fautive ou irrégulière peut faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir ou identifier une fraude.

4/CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'ACCESSOIRES et OBJETS CONNECTES

1. Acceptation des Conditions

1.1 En effectuant un achat d'accessoires ou d'objets connectés (ci-après dénommés les "Produits") avec RECONNECT, vous acceptez les présentes conditions générales de vente.

2. Commande

2.1 Les commandes peuvent être effectuées en magasin ou par tout autre moyen de commande accepté par RECONNECT. Le délai de réception sera indiqué au moment de la commande.

3. Prix et Paiement

3.1 Les prix des Produits sont indiqués en magasin. Les paiements doivent être effectués conformément aux modalités spécifiées au moment de l'achat.

4. Livraison

4.1 RECONNECT s'efforcera de respecter les délais de livraison convenus, mais ne peut garantir des circonstances indépendantes de sa volonté.

5. Retours et Remboursements

5.1 Les politiques de retour et de remboursement permettent le retour d'un produit sous 7 jours dans son emballage d'origine et intact.

6. Garantie

6.1 Certains Produits peuvent bénéficier d'une garantie limitée. Les détails de la garantie sont fournis avec le Produit. D'une manière générale, les produits sont garantis un (1) an à l'exception des chargeurs, garantis six (6) mois. Sous réserve d'une utilisation conforme et que le produit soit intact.

7. Utilisation Responsable

7.1 En utilisant nos accessoires et objets connectés, vous acceptez de les utiliser de manière responsable et conforme aux lois en vigueur.

8. Responsabilité

8.1 RECONNECT n'est pas responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation des Produits.

9. Protection des Données

9.1 RECONNECT s'engage à protéger vos données conformément à la législation en vigueur.

10. Modifications des Conditions

10.1 RECONNECT se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales. Les modifications seront effectives dès leur publication sur notre site web.

11. Loi Applicable

11.1 Les présentes conditions générales sont régies par les lois du code de la consommation, et tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de cette juridiction. En effectuant un achat, vous confirmez avoir lu, compris et accepté ces conditions générales de vente pour accessoires et objets connectés

SPECIFICITES GARANTIE FILM MOBILE OUTFITTERS

Les films sont garantis à vie sous réserve d'enregistrement du client sur le site <https://magarantieavie.fr/>

	Rappel des règles de garantie à vie :	
	Protection offerte	Pose offerte
< 7 jours		
> 7 jours		

Des frais de pose de 10€ vous seront facturés à chaque remplacement sauf pour un remplacement dans les 7 jours suivant votre achat initial. La garantie vous permet de remplacer votre film de protection. La garantie est rattachée à l'appareil protégé initialement. Vous perdez la garantie en cas de changement de votre appareil. Vous perdez la garantie si vous ne ramenez pas votre ancien film. Pensez à bien noter votre code, il vous sera demandé en boutique. Un seul code suffit pour tous vos produits.

5/CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE PERSONNALISATION D'OBJET CONNECTE

1. Acceptation des Conditions

1.1 En acceptant de personnaliser un produit multimédia (ci-après dénommé le "Produit") avec RECONNECT, vous acceptez les présentes conditions générales de vente.

2. Personnalisation du Produit

2.1 Vous pouvez spécifier les détails de personnalisation du Produit avec le vendeur en magasin.

3. Proposition de Personnalisation

3.1 RECONNECT évaluera la faisabilité de la personnalisation en fonction des spécifications fournies et vous fera une proposition de personnalisation, y compris les coûts associés.

4. Acceptation de la Proposition

4.1 Vous avez le droit d'accepter ou de refuser la proposition de personnalisation. En acceptant, vous confirmez que les détails fournis sont corrects et complets.

5. Paiement

5.1 Une fois la proposition acceptée, le paiement convenu devra être effectué avant que la personnalisation ne commence.

6. Modifications de Commande

6.1 Toute modification de la personnalisation après l'acceptation de la proposition peut entraîner des coûts supplémentaires et prolonger le délai de personnalisation.

7. Qualité de la Personnalisation

7.1 RECONNECT garantit que la personnalisation sera effectuée conformément aux spécifications convenues, dans les limites techniques et artistiques raisonnables. L'impression est garantie pour une durée maximum de six (6) mois.

8. Droit de Révocation

8.1 Vous avez le droit de révoquer la personnalisation à tout moment avant le début effectif du processus de personnalisation.

9. Responsabilité

9.1 RECONNECT n'est pas responsable des erreurs dans les détails de personnalisation fournis par vous. Veuillez vérifier soigneusement les spécifications avant l'acceptation.

10. Loi Applicable

10.1 Les présentes conditions générales sont régies par les lois du code de la consommation, et tout litige sera soumis à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de cette juridiction.

En acceptant la proposition, vous confirmez avoir lu, compris et accepté ces conditions générales de vente pour la personnalisation de produit multimédia.